Parle à quelqu’un de confiance

Sers-toi des droits que te donne la Convention de Lanzarote

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L’EUROPE

La vidéo du Conseil de l'Europe intitulée « Parle à quelqu'un de confiance » est essentiellement consacrée aux abus sexuels commis dans le cercle de confiance des victimes et à certains messages fondamentaux de la Convention de Lanzarote. Elle offre aux enfants âgés de 9 à 13 ans la possibilité de comprendre, à travers l'histoire d'une petite fille, ce qu'est la violence sexuelle et comment on peut en protéger les enfants.

Le Conseil de l'Europe veut protéger les enfants de la violence, et plus précisément de la violence sexuelle. L'une de ses conventions, la Convention de Lanzarote, traite de cette forme de violence. Afin de faire comprendre aux enfants ce que cette Convention fait pour eux et les messages qu'elle contient, nous avons sollicité un groupe d'enfants pour nous aider à préparer la vidéo « Parle à quelqu'un de confiance ».

Ce livret explique les messages clés contenus dans la vidéo.

Tous les enfants ont le droit de se sentir en sécurité et d'être protégés des violences sexuelles …

… Pourtant, il y a des gens qui peuvent être dangereux pour les enfants et vouloir leur faire du mal.

En lisant cela, tu seras peut-être gêné,
ou même un peu effrayé,
mais, s'il te plaît, continue, parce que
tous les enfants doivent savoir que ces
personnes ont **TOUJOURS tort**.

Certaines personnes veulent utiliser les parties intimes du corps des enfants pour leur propre plaisir sexuel… c'est ce qu'on appelle un abus sexuel.

Ce n'est JAMAIS normal que quelqu'un te demande s'il peut toucher des parties de ton corps qui sont d'habitude couvertes par tes sous-vêtements. Cette personne n'a pas non plus le droit de te demander que tu touches ses parties intimes, ou de te forcer à le faire.

Il y a aussi certaines personnes qui veulent gagner de l'argent en utilisant les enfants pour le sexe, et ça, ça s'appelle l'exploitation sexuelle.

Ce n'est **JAMAIS normal** qu'un adulte te menace ou t'offre de l'argent, de l'alcool ou des cadeaux pour te faire faire avec ton corps ou le sien des choses qui te rendent triste, te font honte ou te mettent mal à l'aise.

Ce n’est **JAMAIS normal** que quelqu’un te demande, ou te force, à regarder des films ou des photos de personnes qui ont des rapports sexuels.

Ce n’est pas non plus normal que quelqu’un sur internet te demande de lui envoyer – ou te force à lui envoyer – des photos de toi qui te rendent triste, te font honte ou te mettent mal à l’aise.

Il n’a pas non plus le droit de t’envoyer des photos de lui nu ou de ses parties intimes.

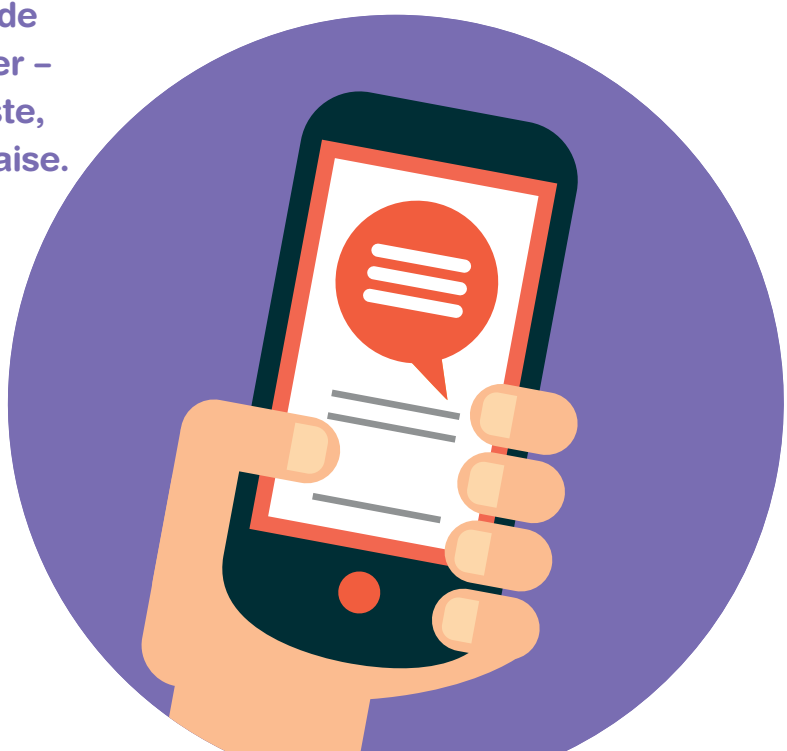

Souviens-toi : dans ces cas-là, ce sont les adultes qui ont tort… pas toi !

Le pays dans lequel tu vis veut que tous les enfants soient à l'abri des violences sexuelles.

C'est pourquoi il a fait des promesses très importantes pour que les enfants se sentent en sécurité et soient protégés contre les violences sexuelles. Ces promesses sont contenues dans un document appelé la Convention de Lanzarote.

Au fait … Lanzarote est l'île espagnole où les pays ont fait ces promesses aux enfants.

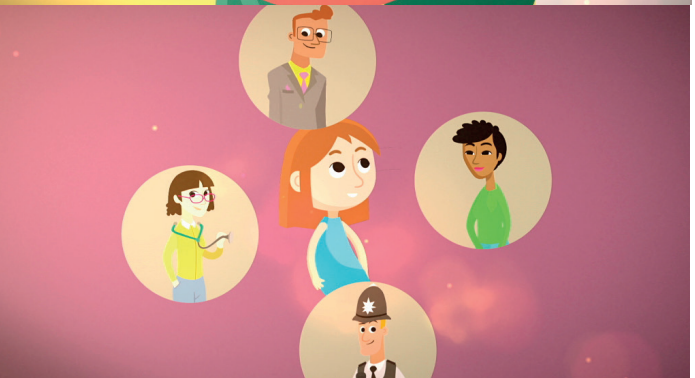

Voici quelques-unes de ces promesses importantes :

1. Les enfants qui cherchent de l'aide seront pris au sérieux et écoutés.

2. On empêchera les adultes qui abusent ou exploitent des enfants de continuer à le faire.

3. Des gens seront là pour aider les enfants victimes de violences sexuelles à aller mieux, par exemple un policier, un travailleur social ou un médecin.

Si tu penses que toi ou un autre enfant êtes en danger, parles-en à quelqu'un en qui tu as confiance et qui pourra t'aider, ou appelle le numéro d'urgence de ton pays si tu n'es pas sûr de savoir quoi faire.

Le Conseil de l'Europe est une organisation européenne de 47 pays, qui se trouve à Strasbourg en France. Il a été fondé pour veiller à ce que tous ces pays protègent les droits de l'homme, y compris les droits des enfants, en empêchant tout type de violence à leur encontre.

Le Conseil de l'Europe a à cœur de donner la parole aux enfants dans l'élaboration de documents qui les concernent. La vidéo intitulée « Parle à quelqu'un de confiance », ainsi que ce livret, ont été produits en partenariat avec des enfants. Deux groupes d'enfants et de jeunes ont été réunis par le Centre des droits de l'enfant de la Queen's University de Belfast, Irlande du Nord. Ils ont travaillé dur pour aider à préparer cette vidéo et ont été chargés de décider ce qu'il fallait expliquer dans cette brochure. C'est pourquoi le Conseil de l'Europe souhaite remercier tout spécialement Anna C., Anna M., Caoimhe D., Caoimhe O., Chloe, Ellen, Eoin, Georgia, Lea, Levin, Niamh, Oliver, Phillip et Peter d'avoir aidé les enfants de 47 pays à mieux comprendre leur droit d'être protégés contre les violences et l'exploitation sexuelles.

Nous remercions également Laura Lundy et Michelle Templeton du Centre des droits de l'enfant de la Queen's University de Belfast, Irlande du Nord, dont les compétences et l'expérience en matière de droits et de participation des enfants ont fait de ce projet un outil réellement unique.

Le Conseil de l'Europe souhaite également remercier le Gouvernement du Luxembourg pour le soutien apporté dans la mise au point de ces matériels.

► Pour regarder la vidéo « Parle à quelqu'un de confiance »
et en savoir plus sur vos droits humains : **www.coe.int/children**

► Pour envoyer son avis par courriel : **lanzarote.committee@coe.int**

PREMS188915

FRA

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il compte 47 États membres, dont 28 sont également membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

Brickwall

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE